



Lettre ouverte au Directeur Général Air France KLM

Monsieur Benjamin Smith

Monsieur le Directeur Général,

Nous sollicitons votre attention bienveillante sur les suites et conséquences de la vente de SERVAIR et de ses filiales, soient près de 9000 salariés.

L'ancienne équipe Dirigeante d'Air France KLM, pour passer son projet de vente de SERVAIR sans conflit, a utilisé le mensonge vis-à-vis des instances et structures pour endiguer cette vente par des propos comme tels « *ne craignez rien, on ne descendra jamais en dessous de la barre des 50%* » ; la résultante à ce jour, Air France et Gate Group sont à 50/50% + 1 action pour Air France.

Le Groupe Gate Groupe, est lui-même en mauvais santé économique du fait de l'achat d'une structure ventes à bord, au niveau européen.

Que dire du groupe HNA dont, les innombrables achats de sociétés ont conduit à un passif de plus de 50 millions d'euros, d'ailleurs comme l'a dit votre prédécesseur Monsieur Janailac, quand ce même HNA voulait acheter des parts d'Air France, ce qui lui a été refusé légitimement « *du fait de fonds dans des paradis fiscaux connus ou inconnus* ».

La situation de HNA peut être lourde de conséquences pour SERVAIR et ses filiales :

- Le blocage de fonds aux USA, le refus par la Commission de Bruxelles, la COB suisse, et d'Airbus qui bloque des livraisons d'avions pour de multiples interrogations sur la provenance de ses fonds, etc ...

.../...

.../...

L'entreprise SERVAIR, créée en 1974, a connu un développement exponentiel avec une myriade de filiales au niveau mondial, principalement des Commissariats hôteliers, dont l'image, la qualité de service et de ses chefs, est une légende au niveau mondial et son professionnalisme est connu et reconnu.

La valeur ajoutée de cette entreprise travaillant pour sa société-mère Air France, entreprise dominante, depuis plus de 40 ans avec ses 9000 salariés est réelle. Pour notre organisation, cette vente est un véritable et odieux mépris pour ses salariés qui ont contribué à la construction de cette entreprise et à l'image d'Air France.

Notre organisation syndicale, soucieuse des 9000 salariés en matière d'emplois directs et un bon tiers en emplois indirects, voient leur avenir assombri par des méthodes inacceptables : un Plan de Départs Volontaires inconsidéré, uniquement pour le Siège SERVAIR, excluant ainsi 3 autres établissements de ce PDV.

De nombreux salariés, source du savoir, ont quitté l'entreprise et sont partis alors qu'ils étaient justement censés transmettre leur savoir. Cela fait du reste partie du contrat de vente à Gate Group, tout cela par le laisser-faire des dirigeants actuels.

Pour la CFDT, cette vente du Commissariat est un non-sens et une faute grave de gestion stratégique d'un groupe que nous ne pourrions aucunement valider sous quelque forme que ce soit.

Notre organisation syndicale vous saisit en tant que nouveau Directeur Général d'Air France KLM et du groupe pour lequel logiquement SERVAIR fait partie jusqu'à la fin de l'année 2018.

Notre organisation syndicale sollicite un rendez-vous afin de pouvoir vous exposer un certain nombre d'arguments économiques et sociaux.

Recevez, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre haute considération.

Les Représentants CFDT SERVAIR et ses Filiales